



REPUBLIQUE D'ANGOLA
MISSION PERMANENTE D'ANGOLA
AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
À GENEVE

57
ANDRE KITOKO
Conseiller

Intervention de République d'Angola à la 18eme Session du 2eme Cycle de l'Examen Périodique Universel de la Nouvelle-Zélande

Mr. le Président,

La République d'Angola souhaite la bienvenue à la délégation de la Nouvelle-Zélande, à la 18eme Session de l'Examen Périodique Universel, conduite par S.E.M **Mme Judith Collins**, Ministre de la Justice.

Depuis la présentation du dernier rapport dans le cadre du 1^{er} cycle de l'EPU, la Nouvelle-Zélande a d'adhérer à plusieurs instruments internationaux, relatifs aux droits de l'homme, notamment la ratification du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants, et la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones ceci, démontre l'engagement de ce pays dans la promotion et protection des droits de l'homme

La République d'Angola salue l'engagement de la Nouvelle-Zélande en matière de lutte contre, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance, et son rôle constructive dans les discussions préparatoires à la Déclaration de Durban,

Nous aimerons recommander à la délégation de la Nouvelle Zélande de poursuivre le Renforcement du partenariat entre le Gouvernement et les Maoris pour parvenir à un Règlement juste, équitable et durable des réclamations historiques formées au titre du Traité de Waitangi.

En conclusion, notre délégation souhaite les vœux de pleine réussite à l'Examen Périodique Universel à la délégation de la Nouvelle-Zélande.

Je vous remercie

1